

 <i>F. Garcia Lorca</i>	Collège Garcia Lorca 6-8 Avenue des Francs-Moisins 93200 Saint-Denis Tél. : 01 48 27 76 60 - Fax : 01 48 27 63 80 NE : 0931489N - E-mail : Ce.0931489N@ac-creteil.fr	
		ACADEMIE DE CRETEIL <i>Inspection académique de Seine-Saint-Denis</i>

C:\Documents And Settings\USERS\Mes Documents\PRINCIPAL\EPI\Mur Droits Européens\Inauguration.Doc

St Denis, le samedi 25 novembre 2006

Objet : inauguration Fresque Droit Fondamentaux Européens

Monsieur le Maire,
 Monsieur le Recteur,
 Monsieur le Député,
 Mmes et Messieurs les représentants du Conseil Général

Mme et Messieurs les Adjointes Au Maire
 Mmes et Messieurs. les représentants de l'Education Nationale : Chefs d'établissement,
 Responsables des services de l'inspection d'académie, Enseignants des écoles et collège.
 Mme et Messieurs les représentants associatifs, les responsables de services municipaux
 (jeunesse, enfance, démarche quartier...)
 Les partenaires associatifs notamment « Inscire », « Quartier du Monde », « Canal »,
 « Franciade » et les autres associations.

Mme et Messieurs les habitants du quartier, les parents d'élèves
 Et tous les enfants et les jeunes du quartier
 La présence de ces nombreuses personnes montre toute l'importance pour ce quartier de cet
 évènement.

Des remerciements d'abord à tous ceux, et ils sont nombreux, qui se sont mobilisés pour la
 réalisation de cette fresque.

A « Inscire » et Françoise Schein, pour avoir eu l'idée de cette initiative et, avec « Quartier
 du Monde » l'avoir réalisée ici avec nous,
 Aux partenaires financiers et notamment au soutien européen qui a permis la réalisation du
 projet.

A tous ceux qui ont permis et réalisé le projet ici,
 M. Bourriau (CG),
 Les personnels enseignants et d'éducation du collège et des écoles, l'association « CANAL »
 pour la préparation et l'encadrement des jeunes.

Les partenaires « l'Antenne Jeunesse », « ASBE », « La Démarche Quartier » pour leur
 soutien.

« Franciade », les apprentis du CFA du bâtiment de Saint-Denis pour la cuisson et la pose de
 la Fresque.

Les services municipaux pour la préparation du mur et l'organisation de cette inauguration

Comme vous le constatez il s'agit d'abord d'**un projet partenarial**,

D'une œuvre collective qui a permis de donner une réalité au travail en réseau du Réseau Ambition Réussite que constitue l'ensemble des établissements scolaires de ce quartier Franc-Moisin/Bel Air.

Un travail en réseau qu'est fondamental pour être efficace dans l'aide et le soutien que nous avons à apporter aux élèves et aux jeunes de ce quartier, mais aussi pour mettre en valeur les compétences et les talents de tous ceux qui vivent et travaillent sur ce territoire.

Un travail exemplaire car il utilise tous les dispositifs permettant de mieux faire réussir nos élèves et les jeunes du quartier :

- Le travail pédagogique en classe
- Le prolongement éducatif hors temps scolaires : « Ecole Ouverte »
- L'intégration des jeunes les plus en difficulté avec CANAL
- La synergie de toutes les compétences présentes sur le terrain, seule façon aujourd'hui de progresser.

C'est un travail solidaire, pour une cause fondamentale défendue par tous (Ecoles, associations, municipalité) : la connaissance et l'accès aux Droits Fondamentaux

On peut constater chaque jour dans ce quartier que certains n'ont pas accès à ces Droits Fondamentaux et que nombreux sont ceux qui les méconnaissent.

Aussi, ce projet est-il un des supports d'une grande démarche éducative entamée depuis longtemps par tous les acteurs de ce quartier, qui consiste à rendre les enfants, les jeunes mais au-delà, tous ceux qui vivent ou travaillent ici conscient de leurs Droits et aussi de leurs Devoirs.

Car, désormais visible et accessible par tous cette fresque illustrant la Charte des Droits Fondamentaux Européens montre nettement l'importance dans la société d'aujourd'hui de mieux connaître ses Droits pour mieux se défendre.

Mais cette connaissance entraîne chez chacun d'entre nous un grand Devoir : celui d'agir soi-même pour défendre les Droits de ceux qu'il côtoie chaque jour.

Je retiendrai parmi les 50 qu'un article : l'article 21 qui dit que

«Est interdite, toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques et sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle »

Cet article montre tout le chemin qu'il y a encore à parcourir et aussi combien, chacun de nous, enfants, jeunes, et adultes selon sa fonction et sa responsabilité peut y prendre sa part pour améliorer au quotidien le « vivre ensemble ». C'est à cette condition que chacun ici se sentira respecté, libre d'y vivre et d'y étudier pour construire son avenir. C'est l'objectif de ce réseau Ambition Réussite et de tous ses partenaires.

Je laisse maintenant la parole à ceux qui ont réalisé cette œuvre : Françoise Schein et les jeunes accompagnés d'un de leurs professeurs.

J'ai l'espoir que cette œuvre sera respectée car utile pour tous. Elle a été conçue en céramique pour résister au temps afin qu'elle puisse, comme le dit Françoise Schein en s'adressant aux enfants, « être lue par toi, tes enfants et tes petits enfants ».

Le Principal
Jean-Luc Héraud